



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023

Délibération n° CA 12/2023

Portant sur le rapport relatif à l'encadrement des aides accordées par l'Office des Transports de la Corse conformément au Règlement « de minimis »

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse (OTC) s'est réuni le 27 mars 2023 à 09h30 sous la présidence de Madame Flora Mattei, Conseillère Exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse, en visioconférence via Teams.

Membres présents :

| | |
|--------------------------------------|--|
| Mme MATTEI Flora | Conseillère Exécutive, Présidente de l'OTC |
| Mme ANTONINI Danielle | Conseillère de l'Assemblée de Corse |
| M. CASTELLI Antoine | Représentant le syndicat CGC |
| Mme FERRI Evelyne | Représentant le syndicat CGT |
| Mme LEBOMIN Vanina | Conseillère de l'Assemblée de Corse |
| M. LUCCIONI Don Joseph | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| M. MELA Georges | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| M. MIAS Patrick | Représentant la CRMA de Corse |
| Mme NICOLAI MARCELLINI Marie-Désirée | Représentant le syndicat STC |
| M. PANZANI Jean-Paul | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| M. SAVELLI Jean-Michel | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| M. SAVELLI Joseph | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| Mme TIBERI Julia | Conseillère de l'Assemblée de Corse |
| M. TROJANI Paul | Représentant la CCI de la Haute Corse |

Membres ayant donné pouvoir :

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Mme BASTIANI Angèle | Présidente de l'ATC |
| M. BICCHIERAY Didier | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| Mme MARCHETTI Sandra | Conseillère de l'Assemblée de Corse |
| Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette | Présidente de l'Assemblée de Corse |
| M. VALDRIGHI Hervé | Conseiller de l'Assemblée de Corse |
| M. VANNI Hyacinthe | Conseiller de l'Assemblée de Corse |

Membres absents ou excusés :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-330355751-20230207-DELIB122023-DE
M. ACQUAVIVA Jean-Félix

Accusé certifié exécutoire
M. ARRIGHI Pierre

Réception par le préfet : 10/05/2023
M. BENZONI Joseph

Affichage : 10/05/2023
M. BINDINELLI Jacques

Pour l'autorité compétente :
Mme BOZZI Valérie

M. FILIPPINI Jean-Paul

M. GIOVANNANGELI Dominique

M. LECCIA Jean-Baptiste

Mme PIETRI Véronique

M. QUASTANA Paul

M. VENTURI Jean-Marc



Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
Représentant la CCI de la Corse du Sud
Représentant le syndicat SPTC
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Représentant le syndicat CFDT
Représentant l'URAF de Corse
Représentant le syndicat FO
Conseillère de l'Assemblée de Corse
Conseiller de l'Assemblée de Corse
Représentant la Chambre d'Agriculture 2B

Membre de plein droit :

M. Amaury De SAINT-QUENTIN, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud (Absent excusé)

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François Directeur Général de l'OTC

Mme STAEBLER Martine Payeur de Corse représentée par M. WARIN Thomas

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

Mme TOMASI Muriel représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-330355751-20230307-DELIB122023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2023

Affichage : 10/05/2023

Pour l'autorité compétente : la Préfecture



- **Vu** l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** le règlement UE n°1407/2013 de la Commission du 18 Décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis,
- **Vu** le règlement UE n°2020/972 de la commission du 2 Juillet 2020 modifiant le règlement UE n°1407/2013 en ce qui concerne sa prolongation,
- **Vu** la délibération n°17/245 AC de l'Assemblée de Corse en date du 28 Juillet 2017 portant règlement pour le traitement des tarifs export, export plus et matières premières dans le cadre du transport maritime du FRET,
- **Vu** le rapport relatif à l'encadrement des aides accordées par l'Office des Transports de la Corse conformément au Règlement « de minimis » en date du 27 Mars 2023.

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1^{er} :

Approuve le rapport relatif à l'encadrement des aides accordées par l'Office des Transports de la Corse conformément au Règlement « de minimis ».

Nombre total de membres du conseil d'administration : 31

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 20

Nombre de voix pour : 17

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 3

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 27 mars 2023

Flora MATTEI